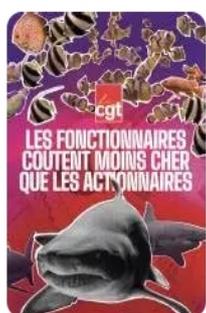




LA CGT INTÉRIEUR DIT NON À LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ !

Comme l'ensemble des services de l'État, les services du Ministère de l'Intérieur doivent contribuer au « redressement des comptes publics ». En effet, en février 2024, par décret, le gouvernement a acté 10 milliards d'euros de coupes budgétaires. Cela s'est traduit par l'annulation de 66 millions d'euros de crédits pour le programme budgétaire relatif à l'administration territoriale de l'État, dont 45 millions d'euros au titre du fonctionnement et de l'investissement et 21 millions d'euros au titre de la masse salariale. Pour l'Administration Centrale, cela représente à ce jour 12.9€ millions d'euros de crédits annulés !

Non satisfait, le pouvoir exécutif a annoncé en avril de nouvelles restrictions de 10 milliards, portant donc à un total de 20 milliards les amputations de crédits.



La direction du management et de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur (DMATES) a dû reprendre 5 % des dotations qui avaient été déléguées aux préfets en début d'année.

Ces restrictions ont fortement impacté nos structures (Administration Centrale, préfetures, SGAMI...) tant dans leur fonctionnement (limiter les déplacements, privilégier la visioconférence, réviser la programmation des investissements immobiliers, reporter des opérations qui auraient démarré,...) que dans la gestion du personnel (moins de recrutement de contractuels que les besoins réels, décalage de toutes les dates de recrutement sur les postes de titulaires...).

Les conditions de travail des agent.es se sont détériorées suite à ces restrictions budgétaires. Les lettres plafonds, documents qui déterminent les effectifs et les moyens dont disposeront les ministères, ont été envoyées par Gabriel ATTAL, premier ministre démissionnaire et vont dans le même sens : on maintient le budget 2024 en 2025 en l'état.

D'autres solutions existent au lieu de cette politique d'austérité.

Des réformes de justice fiscale mettraient davantage à contribution les profits des entreprises et les sources de sur-enrichissement des plus fortunés. Ce serait à la fois :

- mettre un terme aux déficits publics,
- mettre en œuvre les indispensables mesures générales permettant de rétablir un véritable pouvoir d'achat, des grilles indiciaires, des pensions et des déroulements de carrière décents, et de parvenir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- créer les emplois nécessaires au bon fonctionnement des services, tant pour l'accueil des usager.es que pour de meilleures conditions de travail des personnels,
- répondre aux missions publiques essentielles à la population et au progrès social et aux formidables enjeux contemporains, ceux de la recherche, de l'environnement, de la santé, de l'enseignement, de la culture...



Parce que la CGT est le syndicat de la fiche de paye !! Et que la CGT est le syndicat de toutes et tous !!!

Pour connaître vos droits, pour vous défendre, pour agir et gagner, ne restez pas seul.e face à l'employeur :

SYNDIQUEZ-VOUS CGT !

Nous contacter :

- par courrier : CGT Intérieur - 4, Chemin de Bordeblanque - SGAMI Sud -

Z.I. En Jacca - 31770 COLOMIERS

- par mel : cgtinterieur@gmail.com

☎ 06 68 38 99 59 / 06 01 82 74 69

Site internet : <http://uspatmi-cgt.reference-syndicale.fr> / Facebook CGT Intérieur

